

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	10
VOTANTS :	3
POUVOIRS :	13

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2019

Date de convocation : 01/07/2019
Date d'affichage : 01/07/2019

*L'an deux mille dix-neuf, le CINQ juillet à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

Présents : . FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, SCHLEGEL Régis (à partir de 19 h 50), LOTZ Aline, SCHEIBER Yves, PEIFER Michelle, BECKMANN Pierre, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael, NACHI Lahcène

Absents représentés/excusés :

STERN Didier, procuration à Bernard JEDAR
SCHEIBER Yves, procuration à Régis SCHLEGEL
NACHI Lahcène, procuration à LE BORGNE Gilles
BECKMANN Pierre
ERTZSCHEID Alphonse

Absents non excusés :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 7 juin 2019
3. Approbation du PLU
4. Approbation du périmètre délimité des abords de l'église (ABF)
5. MATEC – accord pour signature de la convention relative à la consultation Eclairage Public
6. Accord pour la signature de la Convention pour la mise en place d'une machine à pain
7. Fixation du Prix de vente de la parcelle impasse des blés
8. Création de poste
9. Décisions prise par délégation
10. Divers et communication

M. le Maire ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

- STERN Didier, procuration à Bernard JEDAR
- SCHEIBER Yves, procuration à Régis SCHLEGEL
- NACHI Lahcène, procuration à LE BORGNE Gilles

Le quorum, avec 10 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne KREMER Michaël, secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 07 juin 2019

3. DCM2019034 – révision du PLU – arrêt et bilan de concertation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, Clôt la concertation avec le public et en tire le bilan annexé à la présente délibération et Décide d'arrêter le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

4. DCM2019035 - Approbation du périmètre délimité des abords de l'église (ABF)

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, Approuve le projet de périmètre délimité des abords (PDA) autour de l'église St Marcel, monument historique classé par arrêté du 16 février 1930. Les rues entrant dans le champ d'application du nouveau périmètre sont :

- Dans le tissu ancien, la rue de l'église et la rue principale
- Dans le tissu pavillonnaire récent en covisibilité : les rues de Tholey, des mésanges, une partie de la rue des abeilles, du chemin de fer et du maire Jamann
- Dans les espaces naturels : le secteur de la Sarre et du Canal des Houillères et les vergers et prés sur les hauteurs de la colline

Ce projet sera soumis à enquête publique conjointement à celle portant sur la révision du PLU. La présente délibération sera affichée en mairie pendant 1 mois et transmis en Préfecture

5. DCM2019036 - MATEC – accord pour signature de la convention relative à la consultation Eclairage Public

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, approuve les dispositions de la convention n°2019ENG007 pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de renouvellement et d'optimisation énergétique du réseau d'éclairage public, et autorise M. le Maire à la signer. Les crédits nécessaires au règlement de la prestation de MATEC, soit 1 650 € HT sont disponibles au B.P. 2019, article 2031.

6. DCM2019037 - Accord pour la signature de la Convention pour la mise en place d'une machine à pain

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, approuve les dispositions de la convention d'occupation du domaine public établie entre la commune et la boulangerie « les gourmandises d'Achen » pour l'exploitation d'un distributeur de pains. Il fixe à 100 € la redevance annuelle à percevoir,

7. DCM2019038 - Fixation du Prix de vente de la parcelle à bâtir impasse des blés

Le conseil municipal après délibération, **à l'unanimité**, APPROUVE la proposition de vente, pour terrain à bâtir, des parcelles 601 et 603 section 2 d'une surface totale de 6.66 ares situées impasse des blés et FIXE le prix de vente à 7 500 € l'are.

8. DCM2019039 - Création de poste

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, DECIDE de créer, un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 1^{er} aout 2019 et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

9. Décisions prise par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 11 avril 2014 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Signature bail Location gérance café restaurant « le chalet » et logement attenant avec la SAS Le chalet représenté par M. SKARUPA pour un loyer de 1 140 € -restaurant- et 265 € - logement.

10. Divers et communication

Visite du Sénat le 2 octobre 2019

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 20 h 50.

Le secrétaire de séance
Signé : Michaël KREMER

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY